

Section 0. Avis d'appel d'offres

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Objet : Souscription de prestation d'assurance maladie groupe au profit de certaines entité de l'UAC (RECTORAT, ENEAM, ENA, FASEG)

Référence de l'AAO : S_UAC_121585

Avis n° : 004-2026/UAC/CCMP/PRMP/SPM du 20/04/2026



Dossier d'appel d'offres ouvert national

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés Publics de l'Université d'Abomey-Calavi sur le portail web des marchés publics le 13 Avril 2026.
 2. L'Université d'Abomey-Calavi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2026, des fonds afin de financer son fonctionnement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la souscription de prestation d'assurance maladie groupe au profit de certaines entité de l'UAC (RECTORAT, ENEAM, ENA, FASEG).
 3. L'Université d'Abomey-Calavi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer la couverture sanitaire du personnel et de sa famille en service dans les entités ci-après de l'UAC : RECTORAT, ENEAM, ENA et FASEG.
- Le marché est en lot unique.**
4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du : *Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au 3^{ème} étage du nouveau bloc administratif du Rectorat - Bureau N°3-49, Email : contacts.prmp.uac@gmail.com ; Téléphone (229) 97 88 89 00 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au même secrétariat de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).*
 6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Etre une compagnie d'assurance régulièrement installée et agréée en République du Bénin. Donner la preuve de l'agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances autorisant la compagnie à fournir les prestations d'assurance maladie au Bénin.
- Disposer de conventions avec les partenaires du secteur public et privé confondu (hôpitaux, pharmacie, laboratoire) au Bénin et joindre la copie de la liste des partenariats appuyée des copies simples des conventions desdits partenariats ; proposer au moins trois (03) partenaires par catégorie (hôpitaux, pharmacie, laboratoires) dans chacun des départements de l'Atlantique, du Littoral et de l'Ouémé.
- Avoir exécuté en tant que compagnie d'assurance, deux (02) marchés de **nature similaire** d'un montant moyen minimum de **Soixante-cinq millions neuf cent quarante-huit mille cent neuf (65 948 109) FCFA hors TVA** au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) au profit d'une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé. A cet effet, le soumissionnaire devra joindre à son offre la liste et les preuves de réalisation de façon satisfaisante de ces marchés en copies légalisées ou en originales (attestation de bonne exécution ou de bonne fin d'exécution) appuyés chacun de contrats ou bons de commande enregistrés (page de garde, pages portant le montant et page de signature en copies simples). La similarité aussi s'appréciera par rapport à l'exécution de prestation de service d'assurance maladie au profit d'une population d'au moins de **trois cent cinquante (350) assurés principaux**.

Exigences financières :

- Avoir un chiffre d'affaires moyen minimum des activités de prestation d'assurance maladie des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) égal à **Cent soixante-quatre millions huit cent soixante-dix mille deux cent soixante-treize (164 870 273) francs CFA hors TVA** justifié par les états financiers desdites années certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Donner la preuve d'une facilité de financement bancaire ou de tout autre institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances d'un montant **Vingt-et-un millions neuf cent quatre-vingt-deux mille sept cent trois**



(21 982 703) francs CFA prouvant que l'entreprise dispose de liquidités pour l'exécution du marché.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Etre une compagnie d'assurance régulièrement installée et agréée en République du Bénin. Donner la preuve de l'agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances autorisant la compagnie à fournir les prestations d'assurance maladie au Bénin ;
- Disposer de conventions avec les partenaires (hôpitaux, pharmacie, laboratoire) au Bénin et joindre la copie de la liste des partenariats appuyée des copies simples des conventions desdits partenariats ; proposer au moins trois (03) partenaires par catégorie (hôpitaux, pharmacie, laboratoires) dans chacun des départements de l'Atlantique, du Littoral et de l'Ouémé.

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de leurs années d'existence (La page de certification d'un membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée). Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Donner la preuve d'une facilité de financement bancaire ou de tout autre institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances d'un montant de **Vingt-et-un millions neuf cent quatre-vingt-deux mille sept cent trois (21 982 703) francs CFA** prouvant que l'entreprise dispose de liquidités pour l'exécution du marché ;
- Fournir l'assurance des risques professionnels couvrant les risques à hauteur de **Cent quarante-cinq millions quatre-vingt-cinq mille huit cent quarante (145 085 840) francs CFA**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation de cette prestation de service est d'un (01) an à compter de la notification de l'ordre de service d'exécution du marché.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'Université d'Abomey-Calavi, sis au 3^{ème} étage du nouveau bloc administratif du Rectorat - Bureau N°3-49, à compter du 23/04/2026 de 08 heures à 12 heures 30 mm et de 13 heures à 16 heures 30mm heure locale.*



Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP muni d'une copie de l'IFU et de la pièce d'identité. Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Le dossier peut également être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique (*suivant le mail contacts.prmp.uac@gmail.com*) sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'Université d'Abomey-Calavi, sis au 3^{ème} étage du nouveau bâtiment du Rectorat Bureau N°3-49 au campus d'Abomey-Calavi, au plus tard le 13 / 05 /2026 à 10 heures 00 minute, heure locale (GMT+1).*

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux date et heure et ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après: *Salle de conférence de la PRMP sis au 3^{ème} étage du nouveau bloc administratif du Rectorat. Bureau N°3-14 le ...13... /...05.../2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale (GMT+1)).*

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **un million trois cent dix-huit mille neuf cent soixante-deux (1 318 962) francs.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.



Abomey-Calavi, le 20 / 04 /2026

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC



[Signature]
Yannick S. G. DOSSOU